



Signataire : Léo Peterschmitt

Date de dépôt : 30 mai 2024

Question écrite

La possibilité d'obtenir des aides sur la base de la déclaration fiscale ?

De nombreuses aides de l'Etat nécessitent de fournir le RDU ainsi que des justificatifs supplémentaires qui sont demandés également dans la déclaration fiscale.

Pourquoi ne pas automatiser certaines aides (celles qui ne sont pas excluant pour la naturalisation) sur la base de la déclaration fiscale et de ces informations ?

Pour certaines aides nécessitant des informations qui ne se trouveraient pas dans la déclaration fiscale, pourquoi ne pas proposer au contribuable de fournir de manière facultative les informations manquantes dans la déclaration fiscale de diminuer le non-recours aux prestations sociales ?

Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas qu'une page supplémentaire (facultative) sur la déclaration fiscale pourrait permettre aux contribuables de donner leur accord et de fournir les informations manquantes ? Ainsi l'Etat pourrait proposer les aides auxquelles la personne a droit sans démarche supplémentaire.